

République Française
Département : CANTAL
Arrondissement : Mauriac
VEYRIERES - Commune

Séance du vendredi 05 juin 2026

Délibération N° DE_039_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
9	7	9
Date de la convocation : 01/06/2026		
Pour	Contre	Abstention
9	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le cinq juin deux mille vingt-six, à 19 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil), sous la présidence de Monsieur Sébastien RAYNAUD.

Présents : Sébastien RAYNAUD, Valérie CARLES, Nicolas LACHAZE, Chantal MOMMALIER, Julien MOMMALIER, Quentin DELPRAT, Gaétan MIECAZE

Représentés : Stéphanie CUEILLE représentée par Nicolas LACHAZE, Laura GAILLARD représentée par Valérie CARLES

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Madame Valérie CARLES est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Achat feu d'artifice

Mr le maire expose au Conseil municipal la proposition d'achat d'un feu d'artifice pour la fête communale en date du 1^{er} août 2026.

Après avoir délibéré, Le Conseil municipal décide :

- la proposition d'achat d'un feu d'artifice pour la fête de la commune du 1^{er} août 2026 à la société SPARKLIGHT pour la somme de 2500 €.
- Mr le maire de prévoir cette somme au budget de la commune ainsi que les démarches nécessaires à la réalisation de cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Monsieur Sébastien RAYNAUD
Président de séance

Madame Valérie CARLES
Secrétaire de séance

